



### DOSSIER D’APPEL D’OFFRES

**Pour les travaux de :**

**« Réalisation d’un (01) forage pastoral (AEPS) positif muni de quatre abreuvoirs à pompage solaire dans le village de Komori (Commune de Loulouni) dans le cercle de Kadiolo et région de Sikasso République du Mali MOPSS ».**

###### **MAITRE D’OUVRAGE DELEGUE : SNV-ML**

**MAITRE D’OUVRAGE** : COMMUNE DE LOULOUNI

**FINANCEMENT** : Agence Suédoise pour la Coopération International au Développement (ASDI)



**PIÈCE 1 : AVIS D’APPEL D’OFFRES**

**RESUME DE LA PRESTATION**

|  |  |
| --- | --- |
| **Commanditaire** | SNV-Organisation Néerlandaise de développement au Mali |
| **Source de financement** | Agence Suédoise pour la Coopération International au Développement (ASDI) |
| **Résumé** | « Réalisation d’un (01) forage pastoral (AEPS) positif muni de quatre abreuvoirs à pompage solaire. |
| **Durée** | Quatre vingt dix (90) jours |
| **Lieu** | Village de Komori, Commune de Loulouni, cercle de Kadiolo et région de Sikasso Programme MOPSS. |

#### Avis d’Appel d’Offres N°………………

**Financement :** ASDI

Le consortium de mise en œuvre, composé de l’Organisation Néerlandaise de Développement (SNV) en sa qualité de chef de file, du Réseau Billital Maroobé (RBM), de l’Association pour la Promotion de l’Elevage au Sahel et en Savane (APESS), du Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l’Afrique de l’Ouest (ROPPA), de Hub Rural et de CARE Danemark, a co-créé et met en œuvre le programme « Mobilité pastorale transfrontalière apaisée et Stabilité sociale au Sahel » (MOPSS). Son financement est assuré par l’Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement (Asdi), la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC) et l’Agence danoise pour le développement international (Danida).

L’impact visé par le MOPSS-2 est de « Contribuer à une transhumance transfrontalière pacifiée en améliorant la perception de la mobilité pastorale par les communautés d’accueil, en soutenant de nouveaux mécanismes de régulation et de sécurisation par les Etats, en structurant l'inclusion des ménages pastoraux et agropastoraux dans des chaines de valeur durables et en renforçant l'influence des OPR dans les espaces de dialogue politique du niveau local au niveau global ».

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Mobilité transfrontalière pastorale apaisée et stabilité sociale au Sahel » (MOPSS), la SNV, agissant en tant que Maître d’Ouvrage délégué, de la Commune de Loulouni, lance un avis d’Appel d’Offres ouvert pour les travaux **« Réalisation de 01 forage pastoral (AEPS) positif muni de quatre abreuvoirs à pompage solaire dans le village de Komori (Commune de Loulouni) dans le cercle de Kadiolo et région de Sikasso MOPSS ».**

1. L’appel d’offre est ouvert à égalité de conditions à tout prestataire du domaine en règle vis-à-vis de la législation et ayant des expériences et des compétences confirmées dans le domaine.
2. Les structures intéressées par le présent avis de consultation doivent télécharger le dossier d’appel d’offre suivant le lien : xxxxxxxxxxxxxx.
3. **Les offres (technique et financière) devront être déposées au Secrétariat de SNV – Mali situé à Bamako| Badalabougou Est, Rue 17 Porte 305, Tel. (+223) 20 23 33 47 / 20 23 65 40|, au plus tard le 16 Décembre 2024 à 12 heures 00 TU avec la mention « Réalisation d’un (01) forage pastoral (AEPS) positif muni de quatre** **abreuvoirs à pompage solaire dans le village de Komori (Commune de Loulouni) dans le cercle de Kadiolo et région de Sikasso MOPSS.**
4. En cas d’envoi par la poste, SNV ne peut en aucun cas, être responsable ni du respect du délai requis, ni de la non-réception de l’offre transmise par le soumissionnaire.
5. Le délai de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.
6. Les soumissionnaires adresseront leur dossier à la Directrice-Pays de SNV-Mali.
7. La SNV se réserve le droit d’apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis.

**PIÈCE 2 : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES**

**INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS (IC)**

# Introduction

* + - 1. **Objet de l’avis**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Mobilité transfrontalière pastorale apaisée et stabilité sociale au Sahel » (MOPSS), la SNV au Mali, agissant en tant que Maître d’Ouvrage délégué, de la commune ci-dessus référencée, suivant l’appel d’offre N°……………………., a l'intention de sélectionner une entreprise, en vue de l’exécution dans un délai global de trois (03) mois, les travaux **« Réalisation de 01 forage pastoral (AEPS) positif muni de quatre abreuvoirs à pompage solaire dans le village de Komori (Commune de Loulouni) dans le cercle de Kadiolo et région de Sikasso MOPSS ».**

Les soumissions serviront de base à la négociation et, en cas d’entente, à la signature du contrat pour la réalisation des travaux conformément aux spécifications techniques de la Section II du présent document.

* + - 1. **Allotissement des travaux**

Le présent Dossier d’Appel d’offres et les documents qui le constituent concernent Un (01) forage pastoral (AEPS) à réaliser à Sikasso dans la commune de Loulouni pour faire l’objet d’un contrat :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **DESIGNATION DES OUVRAGES** | | **TYPE DE MARCHE** | **DELAI**  **D’EXECUTION** |
| **NOMBRE** | **LIBELLE** |
| 01 | Forage pastoral (AEPS) | Prix unitaires | 3 mois |

* + - 1. **Portée des instructions aux candidats**

Les instructions suivantes visent à donner aux entrepreneurs les renseignements (ouverture des plis, évaluation des offres, attribution du marché) dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres (nature des travaux, caractéristiques recherchées pour les ouvrages, conditions de leur réalisation par le futur titulaire du marché). Elles décrivent également les travaux faisant l’objet du marché, fixent les règles de concurrence et stipulent les conditions d’exécution du marché.

# Informations générales

* + - 1. **Procédures d’achat de services**

Pour les besoins particuliers de la présente procédure d’Appel d’offres, la procédure d’achat de prestation des entreprises de travaux utilisée est celle du Bailleur de fonds ASDI (voir Annexe F de l’accord de subvention ASDI – SNV).

* + - 1. **Dossier d’appel d’offres**

Le dossier d’appel d’offres comprend les Instructions aux Candidats (IC) (termes, conditions de participation) et ses annexes, les spécifications techniques, le mode d’évaluation des travaux, les plans types et les formulaires de soumission des offres. Le candidat étant censé étudier soigneusement tous les renseignements fournis en vue de proposer des offres capables de combler les attentes de SNV, est invité à lire tout le contenu du dossier d’appel d’offres pour mieux élaborer sa soumission. La non-conformité aux conditions de soumission sera aux risques du candidat.

Le dossier d’appel d’offre peut être obtenu gratuitement en version électronique à l’adresse indiquée.

* + - 1. **Champ de publication**

Conformément aux dispositions de l'ASDI en matière de passation de marchés (cf. annexe F de l’accord de subvention), dans la procédure ouverte (internationale ou locale), tous les opérateurs économiques peuvent soumettre une offre.

Toute personne physique ou morale souhaitant soumissionner peut demander à recevoir les documents d'appel d'offres selon les modalités précisées dans l'avis de marché. Les offres sont examinées, l'éligibilité (y compris les motifs d'exclusion) et la capacité financière, économique, technique et professionnelle des soumissionnaires, sont vérifiées pour aboutir à une sélection. Les offres sont évaluées pour s'assurer qu'elles répondent aux exigences, l'offre est évaluée selon les critères établis et le contrat est attribué. Aucune négociation n'est autorisée.

### Demandes d’éclaircissement

Tout soumissionnaire qui désire obtenir des éclaircissements sur le DAO peut en faire la demande par écrit à l’adresse [maliprocurement@snv.org](mailto:maliprocurement@snv.org) en gardant en copie [tkeita@snv.org](mailto:tkeita@snv.org), atoure@snv.org et [acoulibaly@snv.org](mailto:acoulibaly@snv.org); SNV répondra par écrit ou par mail à toute demande d’éclaircissement reçue au moins une semaine avant la date limite de dépôt des offres.

### Modifications du contenu de l’avis

A tout moment avant la date fixée pour le dépôt des offres et jusqu'à cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture, SNV peut modifier le DAO en diffusant un additif par les mêmes canaux qui ont servi à la première diffusion.

Tout additif ainsi diffusé fera partie intégrante du DAO et sera communiqué par écrit ou par mail aux soumissionnaires. Ces derniers accuseront réception de chacun des additifs à SNV par écrit ou par mail.

Pour donner au soumissionnaire suffisamment de temps pour tenir compte de l’additif dans la préparation de leurs offres, SNV pourra reporter, autant que nécessaire, la date limite de dépôt des offres.

### Confidentialités des informations

Les candidats peuvent préparer leurs offres en utilisant les informations recueillies lors d'une visite de site du projet. Toutes les informations fournies par les candidats, qu'elles soient verbales ou écrites, seront traitées de manière confidentielle et utilisées uniquement aux fins du présent appel d’offres.

### Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais liés à la préparation et à la remise de son offre, et SNV ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les payer, quel que soit le déroulement et l’issue de la procédure d’appel d’offres.

Par le simple fait de remettre une offre, le soumissionnaire accepte que ce document devienne la propriété de SNV.

### Langue et monnaie de soumission

La soumission ainsi que toute correspondance liée à la soumission, seront rédigées en langue française. Les prix seront libellés en FCFA Hors Taxes et les montants dus au titre du marché à l’entreprise seront réglés dans la même monnaie.

### Montant de l’offre

Sauf indication contraire figurant dans le dossier d’appel d’offres, le contrat éventuel sur la base des besoins couvrira l’ensemble des prestations conformement au devis estimatif chiffré présenté par le soumissionnaire.

### Forme et signature de l’offre

Le soumissionnaire préparera un original des documents constitutifs de l’offre décrits portant clairement l’indication “ORIGINAL”. De plus, le soumissionnaire soumettra deux (2) copies requises, portant l’indication “COPIES”. En cas de divergence entre l’original et les copies, l’original fera foi.

### Erreurs et omissions

Les pages de ce document sont numérotées consécutivement. En cas de pages manquantes, de description ambigüe ou de divergences / erreurs constatées, les candidats doivent immédiatement informer SNV-Mali par courriel à l’adresse indiquée au paragraphe 2.4, afin d’obtenir à temps les clarifications requises. Aucune réclamation motivée par une omission ou négligence de la part du candidat ne sera acceptée après la clôture du dépôt des offres.

### Qualification et Expériences requises pour la mission

1. **3.1. Qualité et profil des soumissionnaires**

La participation à cet appel est ouverte à égalité des conditions à tout soumissionnaire en règle vis-à-vis de la législation et ayant une expérience et des compétences confirmées dans le domaine. Une fois publiée, les eventuels soumissionnaires sont invités à faire parvenir leurs propositions techniques et financières qui seront ensuite analysées par un comité qui notifiera ensuite le ou les soumissionnaires retenus

Les soumissionnaires doivent fournir les documents prouvant qu'ils disposent des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution du marché. A cette fin, toutes les offres seront accompagnées des renseignements suivants :

* les copies des documents originaux portant constitution ou statut et de ceux attestant le lieu d’enregistrement et les principales places d’activité de la société ou entreprise ;
* les pièces administratives obligatoires, à savoir : L’agrément, le registre de commerce, l’attestation de situation fiscale valide, un certificat de non faillite, le numéro d’identification fiscale et un rélévé d’identité bancaire.
* l’état des principaux éléments du parc de matériel qui sera utilisé pour l'exécution des prestations tel que spécifié dans les données particulières ;
* les qualifications, la nationalité et les expériences respectives des principaux responsables de l'exécution du marché (joindre les curriculums vitae et les diplômes légalisés) tel que spécifié dans les données particulières.

**Section 1 : Instructions aux Candidats (IC)**

### 3.2. Exigences de qualifications et d’éligibilité

### 3.2.1. Exigence de qualification

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Critères de Qualification** | | | **Spécifications de conformité** | | | | **Document ation** |
| **N°** | **Objet** | **Critère** | **Entité uniqu e** | **Groupement d’entreprises** | | | **Spécificati ons de soumission** |
| **Toutes Parties Combinée s** | **Chaque Partie** | **Une Partie au moins** |
| 1. Critères de provenance | | | | | | | |
| 1.1 | Admissibilité | Conforme aux Sous-Clauses 3.1 et  3.2 des IC. | Doit satisfa ire au critère | GE existant ou prévu doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Formulaire s AFT 2,  Avec pièces jointes |
| 1.2 | Non admis à participer | Être frappé par une mesure d’interdiction, tel que décrit dans la clause 3.2 des IC. | Doit satisfa ire au critère | GE existant doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Formulaire  d’offre |
| 1.3 | Conflit  d’intérêts | Pas de conflit d’intérêts selon la clause 3.2 des IC. | Doit satisfa ire au critère | GE existant ou prévu doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Sans objet | Formulaire  d’offre |
| 2. Situation financière | | | | | | | |
| 2.1 | Situation financière | Soumission des états financiers certifiés pour les trois dernières  années (2021 ;  2022 et 2023)  démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat | Doit satisfa ire au critère | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Doit satisfaire au critère | Formulaire AFF-7a  avec pièces jointes |
| 2.2 | Chiffre d’affaires annuel moyen des activités de construction | Avoir un minimum de chiffres  d’affaires annuel moyen des activités de construction de cinquante millions (50.000.000) de  francs CFA HT, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois  (03) dernières  années (2021 ;  2022 et 2023). | Doit satisfa ire au critère | Doivent satisfaire au critère | Sans objet | Doit satisfaire au critère | Formulaire AFF-7b |
| 2.3 | Capacité de financement | Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l’avance de  Démarrage éventuelle, à hauteur de :  (i) besoins en financement du marché : dix millions (10.000.000) de  francs CFA sous forme d’attestation de capacité financière délivrée par une institution agréée (Banque, Assurance etc..) ou sous forme de chèque certifié délivrée par une banque.  **NB : La validité de l’attestation de capacité financière ou du chèque certifié peuvent être remise en cause par le Maître**  **d’ouvrage délégué en cas de doute et leur authenticité ou d’absence d’effet conséquents sur**  **la célérité des travaux.** | Doit satisfa ire au critère | Doivent satisfaire au critère | Sans objet | Doit satisfaire au critère | Formulaires AFF-7c |
| 3. Expérience | | | | | | | |
| 3.1 | Expérience générale de construction1 | Expérience de marchés de travaux à titre d’entrepreneur de BTP au cours des  (05) dernières  années (2019,  2020, 2021, 2022,  2023) | Doit satisfa ire au critère | Doivent satisfaire au critère | Sans objet | Doit satisfaire au critère | Formulaire AFT 3-a |
| 3.2  (a) | Expérience spécifique de construction  : | Avoir effectivement exécuté en tant qu’entrepreneur,  ou sous-traitant Avoir effectivement exécuté en tant qu’entrepreneur,  ou sous-traitant trois (03 marchés de travaux de réalisation d’AEPS, réalisation de postes d’eau autonome (PEA), forages pastoraux et maraichers équipés de système d’exhaure solaire dont au moins un (01) de montant supérieur ou égal à  15.000.000 FCFA  HT au cours de l’existence de la société. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technolo gies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section 4.1 Consistance des Travaux.  Fournir les preuves de bonne fin | Doit satisfa ire au  critère | Doivent satisfaire au critère | Sans objet | Doit satisfaire au critère pour un marché | Formulaire AFT-3b |

1La nature des pièces justifiant de cette expérience doit être appréciée avec rigueur mais sans excès (un PV de réception définitive couplé avec une copie de la première et de la dernière page du contrat et une attestation de bonne fin d’exécution)

### Personnel

Le Candidat doit établir qu’il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***N°*** | ***Nom et prénoms*** | ***Position*** | ***Qualification*** | ***Expérience globale en travaux (années)*** | ***Expérience dans des travaux similaires***  ***(Projets)*** |
| *1* |  | Conducteur des travaux | ingénieur du génie rural,  hydraulique ou génie civil (BAC+5) | *10* | *4* |
| 2 |  | Chefs de  Chantier (nombre=2) | technicien supérieur du génie rural, génie civil ou hydraulique (BAC+ 2) | 10 | 2 |
| *3* |  | Géophysicien ou hydrogéologue | (BAC+ 5 en Géophysique ou Hydrogéologie | 10 | 4 |
| *4* |  | Topographe | BEP Topographie | 10 | 2 |

### Matériel

Le Candidat doit établir qu’il a les matériels suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Numé ro** | **Type et caractéristiques du matériel** | **Nombre minimum requis par lot** |
| 1 | Lot d’équipement de prospection géophysique  complet | **1** |
| 2 | Atelier de forage complet | 1 |
| 3 | Servicing complet pour développement et  pompage d’essai de débit | 1 |
| 4 | Camion grue | 1 |
| 5 | Camions-bennes basculantes | 2 |
| 6 | Véhicule de liaison | 1 |
| 7 | Bétonnière de capacité 350 litre minimum | 1 |
| 8 | Vibreurs | 2 |
| 9 | Tank de stockage d’eau | 4 |
| 10 | Caisse à outils d’électromécanique | 1 |
| 11 | Caisse à outils de plomberie | 1 |
| 12 | Caisse à outils de maçonnerie | 1 |
| 13 | Lot de petits matériels | 1 |

3.2.2. **Exigences d’éligibilité**

Les exigences en matière d’éligibilité (éliminatoires à la signature du contrat) sont :

1. Être une entreprise légale (registre de commerce, identifiant fiscal unique, attestation de non-faillite) ou GIE constituée, non exclus des marchés publics par les autorités compétentes et à jour vis-à-vis des contributions fiscales et des cotisations sociales ;
2. Pouvoir satisfaire à tous les critères de qualifications du paragraphe 3.2 des instructions aux candidats (IC) ;
3. Pouvoir fournir toutes les preuves de qualification technique exigées au paragraphe

5.7. alinéa d) des présents IC. Pour les groupements d’intérêt économique (GIE), ces renseignements doivent être fournis au moins pour le mandataire du groupement ;

1. Pouvoir fournir toutes les preuves de qualification financière exigées au paragraphe 5.8. Alinéas g) des présents IC ;
2. Pouvoir fournir toutes les preuves de qualification administrative exigées au paragraphe 5.8, alinéa h) des présents IC ;
3. Ne pas être en situation de conflit d’intérêts du fait de rapports particuliers avec un personnel de la SNV.

Pour les groupements d’intérêt économique (GIE) dont la légalité est attestée par une photocopie légalisée du récépissé d’enregistrement à la mairie, à la préfecture ou à un acte notarial de constitution, ces renseignements doivent être fournis par chaque entreprise membre du groupement.

### Ne sont pas admises à concourir, les personnes physiques ou morales :

* 1. qui n’ont pas souscrit les déclarations prévues par les lois et règlements en vigueur ou n’ont pas acquitté les droits, taxes, impôts, cotisations, contributions, redevances ou prélèvements de quelque nature que ce soit ;
  2. qui sont en état de liquidation des biens ou de faillite personnelle ;
  3. qui sont frappées de l’une des interdictions ou d’échéances prévues par les textes en vigueur, notamment, le code pénal, le code général des impôts et le code de la sécurité sociale ;
  4. qui ont des relations de travail ou d’affaires avec les consultants ayant contribué à préparer tout ou partie des dossiers d’appel d’offres ou de consultation ;
  5. qui auront été reconnues coupables d’infractions à la réglementation des marchés publics ou qui auront été exclues des procédures de passation des marchés par une décision de justice devenue définitive en matière pénale, fiscale ou sociale ou par une décision de l’Autorité de Régulation des Marchés Publics ou par la SNV ;
  6. Le Maître d’Ouvrage Délégué, de l’entité administrative chargée du contrôle des marchés publics, la Personne Responsable des Marchés Publics, les membres de la Commission d’ouverture des plis et d’évaluation des offres ou l’autorité chargé d’approuver le marché, possède des intérêts financiers ou personnels de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics.

Les candidats doivent fournir tout document que Le Maître d’Ouvrage Délégué peut raisonnablement exiger, établissant à la satisfaction du Maître d’Ouvrage Délégué qu’ils continuent d’être admis à concourir.

### Données particulières

**4.1- Consistance des travaux**

Les prestations à réaliser dans le cadre du contrat à signer, désigné sous l’appellation "Les Travaux " portant sur des travaux de réalisation d’un (01) forage pastoral (AEPS) dans le village de Komori, commune de Loulouni cercle de Kadiolo et région de Sikasso en République du Mali dans le cadre de la mise en œuvre du MOPSS. Elles consistent aux corps d’état suivants :

**INSTALLATION DE CHANTIER**

* Amener l’installation du chantier y compris aménagement des endroits pour stockage des matériaux et du matériel, baraquements servant de bureau, panneau de chantier, repli du matériel et tous les frais généraux de l'entreprise ;
* Etudes techniques d'exécution (plans d'exécution des ouvrages) ;
* Etablissement de plans de recollement des ouvrages exécutés

**OUVRAGE DE CAPTAGE EQUIPEMENTS ELECTROMECANIQUES**

* + Exécution de forage à gros débit (au moins 5m3/h) comprenant sondage géophysique, foration, développement de forage, pompage d'essai (par palier, longue durée), analyse de l'eau (physico-chimique et bactériologique, avec arsenic et fluor) y compris toutes sujétions
  + Fourniture et pose d'une station photovoltaïque de 1750 WC (plateforme, 07 panneaux photovoltaïque de 250 WC dont 01 module pour l'éclairage) avec câbles électriques et grillage avertisseur, lampes 12V, batterie et interrupteur horaire, chargeur 12V, coffret électrique équipé, accessoires, mise à la terre du local, clôture grillagée, etc... y compris toutes sujétions
  + Equipement du forage en tuyau PVC 6'' et fourniture, pose et raccordement d'électropompe immergée solaire de 5 m3/h HMT 60 m y compris câble de sécurité en acier inoxydable, essais de marche et toutes sujétions
  + Equipement du forage en tuyau PVC 6'' et fourniture, pose et raccordement d'une pompe volonta avec moteur électrique avec tous les accessoires nécessaires au couplage pompe/moteur, essais de marche et toutes sujétions
  + Fourniture, pose et raccordement d'une colonne montante de type Foraduc (flexible) DN 50 (inoxydable)
  + Fourniture, pose et raccordement d'une armoire électrique étanche d'automatisme équipée pour l’alimentation, la commande et l'asservissement de l'électropompe immergée du forage, y compris toutes sujétions
  + Fourniture, pose et raccordement de sonde de détection de niveau, y compris toutes sujétions
  + Fourniture, pose et raccordement d'équipements hydromécaniques (ventouse, coudes M/F, bride ronde filetée, compteur, clapet anti- retour, manomètre, pressostat, vanne, robinet de prise d'échantillon dans la tête de forage y compris butée et support

**CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DU CHATEAU D’EAU**

* + Fourniture et pose d'un château métallique de 5m3 et de hauteur 5 m sous cuve y compris l'ensemble des canalisations (DN80) d'alimentation, de distribution, de vidange, trop plein etc., l'ensemble des pièces de raccordement selon le plan joint (té, coude et toutes sujétions); peinture alimentaire à l'intérieur du château, béton armé dosé à 350 kg/m3 pour semelle; clôture grillagée fermant à clé et toutes les investigations géotechniques et notes de calculs de ferraillage
  + Plus-value pour 1 ml supplémentaire de hauteur sous cuve
  + Fourniture, pose et raccordement d'un pressostat double seuil et d'un robinet flotteur sur le château d'eau pour l'asservissement et le contrôle de la surpression, y compris toutes sujétions
  + CONDUITES ET ACCESSOIRES : f*ourniture et pose de la conduite y compris fouille pour tout type de terrain, fourniture et pose de lit de sable, grillage avertisseur bleu, remblai, mise en place de bornes de repérage de la conduite et toutes sujétions*
  + Conduite en PVC 75 PN 16 (refoulement)
  + Conduite en PVC 40 PN 10 y compris la fourniture et pose de pièces spéciales (coudes, tés, réduction, etc.) et accessoires en foute ou PVC y compris massif de butée et toutes sujétions
  + Plus-value pour fouille en terrains dur tous diamètres confondus

**OUVRAGES ANNEXES ET PRESTATIONS DIVERSES**

* Abreuvoirs
* Branchement pour alimentation des points de déserte y compris l'ensemble de la tuyauterie, pièces de raccordements, compteur, vanne et robinetterie, massif en béton, … prise en charge sur la conduite de distribution et toutes sujétions
* Local gardien
* Epreuves de débit de conduites, essai général, désinfection et rinçage du réseau
* Rinçage et désinfection du réseau

**4.2. Main-d’œuvre locale**

A qualifications égales, une préférence de recrutement sera accordée à la main- d’œuvre locale, orientée vers les femmes et les jeunes. La main-d’œuvre spécialisée sera exigée pour l’exécution des travaux des corps d’états spécifiques ci-après :

1. Approvisionnement en agrégats : sable, gravier, moellons ;
2. Fouilles pour tout type terrain : canaux, puits perdus, … ;
3. Construction du local gardien ;
4. Aménagement des abreuvoirs

**4.3. Visite de site des travaux**

Il est conseillé aux candidats de visiter les sites des travaux et leurs environs et d’obtenir par eux-mêmes et à leurs frais tous les renseignements qui peuvent s’avérer nécessaires pour la préparation de leurs offres et à la négociation d’un contrat. Les visites de sites de projet sont aux frais et risques du candidat, mais ne sont pas obligatoires pour la participation à l'appel d’offres.

**4.4. Frais de préparation des offres**

Le candidat assumera tous les frais afférents à la préparation et à la remise de son offre et SNV, ci-après appelé "Client" ne sera en aucun cas responsable de ces frais, quelle que soit la manière dont sera menée la présente procédure d’appel d’offres ou son résultat. La SNV ne remboursera pas les frais dépensés par le candidat pour préparer son offre.

**4.5. Validité des offres et caractères des prix.**

Les offres resteront valables pendant une période de 90 jours après la date de dépôt des soumissions précisée au paragraphe 5.10. Les prix unitaires de l’offre financière du candidat resteront fermes et non révisables sauf si cela est indiqué dans les termes du contrat. Suivant les indications du paragraphe 1.3. Le montant de marché devra être à **prix unitaires déterminé par application des prix unitaires sur les quantités de travaux réellement exécutées et prises en attachement.**

**4.6. Fraudes et corruption**

Les membres de l’équipe de la SNV et les Entrepreneurs doivent observer en tout temps les règles d’éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s’interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses, collusoires ou obstructives. La fourniture par une entreprise, dans sa soumission, d’attestation de marchés exécutés ou de preuves de possession ou location de matériel falsifiée, ou de fausses déclarations délibérées quant à la charge de travail à effectuer sont considérées comme manœuvres frauduleuses entrainant automatiquement le rejet de l’offre.

La constatation de manœuvres frauduleuses par un soumissionnaire expose celui- ci à l’exclusion temporaire ou définitive de participer à des appels d’offres lancés par la SNV.

**4.7- Soumissions de variantes**

Les candidats ne peuvent soumettre plusieurs variantes dans le cadre de la présente procédure que si ces derniers proposent plusieurs méthodologies d’exécution afin de permettre au Client de faire un choix. Dans ce cas les offres financières pour chaque variante seront bien distinctes et sans confusion possible. En cas de doute, le Client se réserve le droit de choisir l’offre financière la moins disante pour la meilleure variante de son choix.

### 5. Préparation et soumission des offres

### 5.1- Principes généraux

La préparation et la soumission des offres relèvent de la responsabilité du candidat et aucune réparation ou considération ne peut être accordée pour les erreurs et/ou omissions. Tous les coûts financiers engagés par les candidats pour la préparation de leurs offres ainsi que les frais d’enregistrement et de timbres seront intégralement à leurs charges.

Les offres doivent être complètes et inclure tous les services requis par l’appel d’offres et l’exécution des prestations. Les offres non exhaustives, c’est-à-dire qui ne fournissent qu'une partie des services indiqués seront rejetées.

Suivant la procédure d'appel d’offres à deux enveloppes, les offres techniques et financières doivent être placées dans des enveloppes séparées correctement scellées et étiquetées.

Pour chacune des offres (technique et financière) un exemplaire original (portant la mention « original ») et un (01) exemplaire photocopié (portant la mention du mot « copie ») sont requis par SNV-Mali. En cas de différences entre l'original et les copies des documents, l'original prévaudra.

La Proposition technique et la Proposition financière signées doivent porter la mention "ORIGINAL" ou "COPIE", selon le cas. Le nombre de copies demandé est indiqué dans les Données particulières. Les copies doivent être des copies de l’original signé. En cas de différences entre les copies et l’original, l’original fera foi.

L’original et toutes les copies de la Proposition technique doivent être placés dans une enveloppe cachetée portant clairement les mentions "PROPOSITION TECHNIQUE, [nom des Services]", N° de référence, nom et adresse du Candidat, et un avertissement "NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D’OUVERTURE DES PROPOSITIONS TECHNIQUES".

De même, l’original et toutes les copies de la Proposition financière seront placés dans une enveloppe cachetée portant la mention "PROPOSITION FINANCIERE, [nom des Services]", N° de référence, nom et adresse du Candidat, et un avertissement "NE PAS OUVRIR EN MEME TEMPS QUE LA PROPOSITION TECHNIQUE".

Ces deux enveloppes cachetées contenant la Proposition technique et la Proposition financière et une clé USB (contenant la version PDF des offres technique et financière et les versions Excel du cadre de devis et bordereau des prix unitaires) seront elles-mêmes placées dans une enveloppe extérieure cachetée. Cette enveloppe extérieure doit porter la mention **« REALISATION D’UN (01) FORAGE PASTORAL (AEPS) POSITIF MUNI DE QUATRE ABREUVOIRS A POMPAGE SOLAIRE DANS LE VILLAGE DE KOMORI, COMMUNE DE LOULOUNI, CERCLE DE KADIOLO ET REGION DE SIKASSO EN REPUBLIQUE DU MALI\_MOPSS »**, et un Avertissement "NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D’OUVERTURE DES PROPOSITIONS TECHNIQUES".

### 5.2- Principes spécifiques

L'attention du candidat est attirée sur le fait que les quantités mentionnées dans le Devis Estimatif ne sont que des quantités estimées et que la décomposition du prix global y figurant n’est qu’indicatif. Des variations de quantité pourraient avoir lieu lors de l'exécution des travaux, et il appartient au candidat d’en évaluer l’impact éventuel sur le prix global des travaux.

Les coûts autres que ceux résultant des postes spécifiés à l'annexe II ne seront pas acceptés dans l'offre financière ni considérés pour le paiement.

Si les candidats considèrent qu'un facteur de coût important n'est pas couvert par ces instructions, son inclusion peut être sollicitée conformément aux paragraphes

2.4 et 2.5 ci-dessus.

L’offre financière doit être spécifiée en Francs CFA (XOF). Les taxes, droits, prélèvements et autres charges doivent être déclarés et détaillés séparément.

Tous les tarifs présentés dans l’offre financière seront considérés comme fixes pour la durée des prestations. Les quantités de l’offre financière de l'adjudicataire peuvent être ajustées d'un commun accord lors des négociations contractuelles.

Le candidat devra assumer une période contractuelle comme indiqué au paragraphe

1.2 et 1.3 ci-dessus et dans les modèles de la lettre de soumission fournie aux annexes I et II, aux fins d'une évaluation et d'une comparaison équitables des intrants du personnel et des coûts connexes.

Tous les prix sont réputés inclure toutes sortes de charges et imprévus ainsi que le bénéfice du soumissionnaire. Le soumissionnaire assume l’entière responsabilité de toute omission d’élément de prix et ne saurait prétendre à aucune compensation, remboursement ou paiement de dommages ou moins-perçu de la part de la SNV.

Les offres saisies et imprimées électroniquement doivent être préparées en langue française d’une façon claire et concise, et doivent avoir la structure, le contenu et la séquence indiqués ci-dessous aux paragraphes 5.7 et 5.8. Toute offre non accompagnée de l’ensemble des informations demandées sera rejetée.

L’option d’élaboration des prix est choisie ci-après selon le type de marché indiqué au paragraphe 4.6 du présent dossier d’appel d’offres :

## Option de prix unitaires (Marché à prix unitaires)

Des variations de quantité pourraient avoir lieu lors de l'exécution des travaux, et l’Entreprise sera rémunérée en fonction des quantités effectivement réalisées et constatées par le Maître d’œuvre. Les prix unitaires du bordereau des prix ne peuvent pas faire l’objet de variations en cours de travaux.

Les Candidats doivent obligatoirement soumissionner en utilisant les cadres des bordereaux de prix unitaires et devis quantitatifs et estimatifs figurant dans les annexes.

### 5.3- Bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif

Voir Annexes AFF-5 et AFF-6

### 5.4- Cadre du sous-détail des prix

Quel que soit le modèle utilisé par le soumissionnaire, la présentation du sous- détail des prix unitaires comportera les éléments ci-après :

1. détail du coefficient de vente suivant le modèle présenté après la présente note ;
2. coût en prix secs des matériels prévus pour le chantier ;
3. coût en prix secs des fournitures nécessaires au chantier ;
4. coût de la main-d’œuvre locale et expatriée ;
5. le sous-détail précis des forfaits d’installation de chantier, d’amenée et de retour du matériel.

### 5.6- Contenu, composition et dépôt des offres

Les soumissionnaires qualifiés et intéressés par le présent avis d’appel d’offres sont invités à soumettre une offre technique et une offre financière.

### L’offre technique

L’offre technique devra présenter de façon claire et concise la méthodologie qui permettra l’atteinte des objectifs. Il est important de faire ressortir dans l’offre technique les mesures qui seront prises par l’entreprise pour assurer la conduite de la mission dans un contexte d’insecurité dans notre zone d’intervention.

L’offre technique comprendra :

1. Lettre de soumission de l’offre technique dûment paraphée, cachetée, datée, et signée par le soumissionnaire (l’entreprise ou le groupement) ou son représentant habileté présentant l’offre technique, et contenant une déclaration claire que toutes les informations, représentations, déclarations d'intention et engagements du soumissionnaire sont valides et lui sont opposables. La lettre de soumission devra porter en objet, l’indication suivante :

***« Soumission d’offres technique*** pour les travaux de réalisation d’un (01) forage pastoral (AEPS) positif muni de quatre (04) abreuvoirs dans le village Komori, commune de Loulouni, cercle de Kadiolo et région de Sikasso en République du Mali / PROGRAMME MOPSS » ;

1. Une présentation de l’entreprise soumissionnaire, adresses, implantation, domaines d’activités, organisation, références professionnelles, etc.) dûment paraphé, cacheté, daté, et signé ;
2. Renseignements sur les membres de groupement dûment paraphée, cachetée, datée, et signée (en cas de groupement) ;
3. Une note de compréhension des termes de référence et qui devra inclure tous les renseignements nécessaires à sa bonne évaluation, notamment :

* Le planning détaillé des travaux ;
* L’équipe de la mission (rôles et fonction des intervenants), les CV des intervenants ;
* Les preuves de réalisation dans ces 5 dernières années des marchés similaires ;
* Un calendrier de soumission des livrables ;

1. Preuves de qualification technique dûment paraphée, cachetée, datée, et signée :
   1. Expérience générale pertinente dans les travaux de construction bâtiments et travaux publics (BTP);
   2. Expérience spécifique pertinente dans les travaux d’AEPS, réalisation de postes d’eau autonome (PEA), forages pastoraux et maraichers équipés de système d’exhaure (Contrat ; PV de réception ou attestation de bonne fin d’exécution ou tout autre document justificatif. Ces références en travaux doivent être en tant qu’Entrepreneur principal ou en groupement, et le maître d’ouvrage doit être une structure de l’Etat ou Organisme régulièrement installée et agréée par l’Etat)
   3. Marchés/Travaux en cours)
   4. Liste de matériel nécessaire pour l’exécution des travaux rempli suivant le formulaire de l’annexe AFT-3d (Annexés les actes de propriété et/ou engagements de location)
   5. Liste nominative de l’équipe d’exécution (personnel qualifié, tâcherons,

sous-traitants) remplie selon le formulaire de l’annexe AFT-3e ;

* 1. Diplômes, attestations de formation, certificat de travail, du personnel clé (dans le format spécifié à l'annexe AFT-3f), accompagné de leurs Curriculms vitae détaillés indiquant clairement les expériences pertinentes pour la réalisation des travaux puis un résumé des expériences générales ;

1. Méthodologie proposée pour les services requis (approche, procédés, justification descriptive du personnel et du matériel proposés, chronogramme, calendrier d’exécution des travaux, calendrier d’intervention, etc.). La méthodologie doit contenir le plan de gestion de la charge de travail liée à tous les engagements de l’entreprise entre la date de remise de l’offre et la date prévisionnelle d’achèvement des travaux objet de la soumission.
2. Plan d’exécution technique du marché rempli suivant le formulaire AFT-1b
3. Le plan de gestion socio-sanitaire et de lutte contre les infections (VIH/SIDA, HEPATITES, COVID-19), dûment paraphé, daté, signé et cacheté.

* Les pièces administratives devront comprendre :
* L’agrément technique correspondant à ce type de travaux
* Une copie légalisée du registre de commerce, du document du numéro IFU ou tout document juridique correspondant pour les entreprises ;
* Une copie originale de l’attestation de situation fiscale de moins de trois mois prouvant que le soumissionnaire est à jour vis à vis du fisc pour les bureaux d’études ;
* Un certificat de non faillite ;
* Une attestation de Non Engagement au Tresor ( AJE)
* Tout autre document pertinent pour une offre technique et financière habituelle.

### Offre financière

L’offre financière comportera le budget global (en HT et TTC si applicable) et en faisant ressortir les détails quantitatifs et les prix unitaires et totaux partiels et globaux (matériels, honoraires, indemnités journalières, transport, communication, etc.), les modalités et mode de paiement sachant que nous ne payons que par virement bancaire. L’offre financière comprendra :

1. Lettre de soumission de l’offre financière dûment paraphée, datée, signée et cachetée,
2. Garantie de soumission d’une valeur d’au moins 1,5 % du montant de l’offre.
3. Modèle paraphé de garantie de bonne exécution
4. Bordereau des Prix Unitaires dûment paraphé, daté, signé et cacheté
5. Devis quantitatif et estimatif dûment paraphé, daté, signé et cacheté
6. Sous détails de prix dûment paraphé, daté, signé et cacheté
7. Preuves de qualification financière
   1. Situation financière dûment paraphé, daté, signé et cacheté
   2. Tableau de chiffre d’affaires des trois (03) dernières années de l’entreprise de soumission disjointe ou celle du Chef de File du groupement de soumission conjointe, indiquant une moyenne annuelle au moins égal à Cinquante Millions (50 000 000) CFA, les états financiers certifiés faisant foi (accompagné des bilans déposés aux impôts ou de la feuille du bilan de chaque année montrant le chiffre d’affaires et portant le cachet du service des impôts où l’entreprise est inscrite) indiquant la moyenne annuelle.
8. Preuves de capacité financière de dix millions (10.000.000) FCFA sous forme d’une attestation de capacité financière délivrée par une institution agréée ou sous forme de chèque certifié délivrée par une banque jointe à l’attestation. **(Eliminatoire à l’adjudication en cas d’absence, de non-conformité ou de non- exhaustivité)**
9. Plan d’exécution financière du marché **(Eliminatoire à l’adjudication en cas d’absence)**
10. Preuves de qualification administrative
11. Liste des pièces administratives contractuelles produites suivant le modèle de l’annexe AFF-8a
12. Photocopie légalisée de l’Acte légal d’existence du groupement précisant le Chef de File habileté à signer tous les documents du présent Appel d’offres au nom des autres membres **(Eliminatoire à l’adjudication en cas d’absence) ;**
13. Photocopie légalisée du Registre de commerce de l’entreprise de soumission disjointe ou celui du groupement de soumission conjointe **(Eliminatoire à l’adjudication en cas d’absence)** ;
14. Photocopie légalisée du numéro d’identification fiscale (NIF) ou tout autre document équivalent de l’entreprise de soumission disjointe ou de celui du groupement de soumission conjointe **(Eliminatoire à l’adjudication en cas d’absence)** ;
15. Photocopie légalisée de l’attestation de non-faillite de l’entreprise de soumission disjointe ou celles de tous les membres du groupement de soumission conjointe **(Eliminatoire en cas d’absence ou de non- validité)** ;
16. Attestation des impôts en original de l’entreprise de soumission disjointe ou celles de tous les membres du groupement de soumission conjointe, prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de ses obligations fiscales à la date de dépôt des offres **(Eliminatoire à l’adjudication en cas d’absence ou de non-validité)** ;
17. Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ou toute structure équivalente en original de l’entreprise de soumission disjointe ou celles de tous les membres du groupement de soumission conjointe, prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la sécurité sociale pour la période de trois mois précédant la date de dépôt des offres **(Éliminatoire à l’adjudication en cas d’absence ou de non-validité)** ;
18. La lettre de marché paraphé, daté et signé par le Candidat.

### NB : En cas de groupement de soumission conjointe, les critères de qualification seront évalués sur la base de la somme des qualifications des membres.

**Présentation des offres**

Voir paragraphe 5.1 des IC.

**Soumission des offres**

Les candidats placeront l’original et les copies de leur soumission dans une enveloppe scellée. Les offres portant le nom du projet, le titre et le numéro de l’appel à concurrence tels qu’indiqués dans l’Avis d’Appel d’offres doivent être reçues par le Client à l’adresse ci-après :

### SNV Organisation Néerlandaise de Développement au Mali

**Mandataire d’exécution du programme « Mobilité Pastorale transfrontalière apaisée et Stabilité sociale au Sahel »**

SNV – Mali situé à Bamako| Badalabougou Est, Rue 17 Porte 305, Tel. (+223) 20 23 33 47 / 20 23 65 40|

Les offres doivent être reçues à l’adresse spécifiée ci-dessus au plus tard le 16 décembre 2024 à 12 heures 00.

Dans une première enveloppe avec la mention « offre technique », inserer l’offre technique (en 02 exemplaires dont un original et une photocopie)

Dans une deuxième enveloppe avec la mention « offre financière », inserer l’offre financière (en 02 exemplaires dont un original et une photocopie).

Les deux enveloppes (« offre technique » et « offre financière ») et une clé USB (contenant les versions originales de l’offre technique et l’offre financière, puis, la version Excel du cadre de devis et du bordereau des prix) doivent être insérées dans une enveloppe externe avec la mention **pour les travaux de réalisation d’un (01) forage pastoral (AEPS) positif muni de quatre (04) abreuvoirs dans le village Komori, commune de Loulouni, cercle de Kadiolo et région de Sikasso en République du Mali / PROGRAMME MOPSS»** et un Avertissement "NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D’OUVERTURE DES PROPOSITIONS TECHNIQUES et deposé physiquement au sécretariat de SNV à l’adresse susmentionée.

**Si l’enveloppe extérieure porte l’identité du soumissionnaire, SNV estimera que l’offre n’a pas été remise anonymement et elle sera par conséquent rejetée.**

**NB : La date limite de dépôt des offres est fixée au 16 Décembre 2024 à 12 heures**

Toute offre reçue après les date et heure limites fixées pour le dépôt des offres sera éliminée.

Le délai de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres. Dans des circonstances exceptionnelles, avant l’expiration du délai initial de validité des offres, SNV peut demander au soumissionnaire de proroger la durée de validité pour une durée additionnelle déterminée. La demande et les réponses doivent être faites par écrit ou par mail. Le soumissionnaire qui accepte de proroger la durée de validité de son offre ne peut modifier son offre.

### 5.7. Modification, substitution et retrait des offres

Le soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre après l’avoir présentée, sous réserve que SNV reçoive notification écrite de la modification ou du retrait avant les dates et heure limites de dépôt des offres.

La notification de modification de l’offre par le soumissionnaire sera rédigée, cachetée, marquée et remise. Les enveloppes extérieure et intérieure portent en plus la mention “MODIFICATION”. Le retrait peut être également notifié par ecrit, mais devra dans ce cas être confirmé par une notification écrite dûment signée, et dont la date, le cachet postal faisant foi, ne sera pas postérieure à la date limite fixée pour le dépôt des offres. Aucune offre ne peut être modifiée par le soumissionnaire après la date et heure limites de remise des soumissions.

### 5.8. Modalités d’exécution

Le soumissionnaire retenu travaillera en étroite collaboration avec le Chef de Projet MOPSS. L’interlocuteur au sein du programme pour la réalisation de l’activité sera le Rural Economic Development Advisor Livestock and Pastoral Advisor du Projet MOPSS. Pour l’exécution de la mission, il est prévu :

* Une rencontre de cadrage avec l’entreprise ;
* La validation de la méthodologie, le planning et les outils proposés ;
* L’introduction de l’entreprise auprès des acteurs terrains ;
* La réception provisoire et définitive des travaux ;

### La validation des livrables : rapport de démarrage, rapport et/ou Procès-verbal provisoire, rapport et ou procès-verbal final.

### Ouvertures des plis et évaluation des offres

* 1. **Ouvertures des plis et des enveloppes**

SNV Mali se réserve le droit d’ouvrir les plis reçus par une Commission de sélection et d’attribution mise en place à cet effet.

La commission vérifiera la conformité entre la liste de dépôt des offres et les plis réellement reçus.

Aucune information relative à l’examen, aux éclaircissements, à l’évaluation et à la comparaison des offres et aux recommandations concernant l’attribution du marché ne doit être divulguée au Soumissionnaire ou à toute autre personne ne participant pas officiellement à cette procédure avant l’annonce de l’attribution du marché.

Toute tentative faite par le Soumissionnaire pour influencer la SNV dans l’examen des soumissions ou la décision d’attribution peut entraîner le rejet de son offre.

* 1. **Éclaircissements apportés aux offres et contacts avec le client**

Pour faciliter l’examen et l’évaluation des offres, SNV-Mali peut, demander aux soumissionnaires de donner des éclaircissements sur son offre, y compris un sous détail des prix unitaires. La demande d’éclaircissements et la réponse qui lui sont apportées sont formulées par lettre ou par mail, mais aucun changement du montant ou du contenu de la soumission n’est recherché, offert ou autorisé, sauf si c’est nécessaire pour confirmer la correction d’erreurs de calcul découvertes par le Client lors de l’évaluation de sa soumission.

Le Soumissionnaire ne contactera pas SNV pour des questions ayant trait à son offre, entre l’ouverture des plis et l’attribution du marché. Si le soumissionnaire souhaite porter à l’attention de SNV des informations complémentaires, il devra le faire par écrit.

* 1. **Conditions générales d’étude et de comparaison des offres**
     1. Les offres seront évaluées par un comité d'évaluation composé de personnes ayant une expertise pertinente et représentant les principaux acteurs. Les offres qui ne remplissent pas les conditions spécifiées dans le document seront rejetées.
     2. Seules les offres exhaustives seront acceptées pour comparaison avec les offres concurrentes. Pour qu’une offre soit exhaustive, le Candidat doit fournir en détail tous les renseignements demandés (personnel, matériel, expérience, devis, bordereau, etc.) en utilisant les formulaires de soumission fournis dans les annexes I et II du dossier d’appel d’offres. De façon spécifique la preuve de possession du matériel doit être fournie. En cas de location, le soumissionnaire doit joindre à son offre la promesse de location et les preuves de possession du matériel qui fera objet de location par la personne (physique ou morale) ayant pris l’engagement de location. Tout document justificatif non fourni en original ou légalisé ne sera pas accepté.

### a. Examen préliminaire : Examen des offres et détermination de leur conformité

Avant d’effectuer l’évaluation détaillée des offres, SNV vérifiera que chaque offre : (i) répond aux critères de recevabilité ; (ii) a été dûment signée ; (iii) est conforme aux conditions fixées dans le Dossier d’Appel d’Offres ; et (iv) présente toute précision et/ou justification que SNV peut exiger pour déterminer sa conformité. De plus, le Soumissionnaire, s’il en est requis, devra fournir tout élément de justification. Une offre conforme aux Termes de Référence est une offre qui respecte tous les termes, conditions, et spécifications du Dossier d’Appel d’Offres, sans divergence ni réserve.

Cette vérification sera effectuée en utilisant le tableau ci-après :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°**  **d’offres** | **Nom du soumissio nnaire** | **Reçu dans le délai & à bonne adresse ?** | **Enveloppe portant convenablement l’adresse et**  **cachetée ?** | **Eligibilité, séparation des offres techniques & financières ? existence d’une clé USB avec les informations demandées ?** |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

Les offres jugées non conformes sur le plan administratif seront rejetées immédiatement.

### Examen détaillé et rejet des offres

L’examen détaillé des offres consistera aux vérifications de conformité et d’exhaustivité

Les offres pourront être rejetées pour les causes suivantes :

* + Soumission non conforme pour l’essentiel au modèle fourni, c’est-à-dire comporte des déviations importantes par rapport aux termes, conditions et spécifications du dossier d’appel d’offres, elle sera alors rejetée. Le soumissionnaire ne sera pas autorisé à corriger des erreurs ou retirer des dossiers une fois que le pli aura été ouvert.
  + Soumission ou autre pièce non signée, prix incomplets du Détail Estimatif ;
  + Si le soumissionnaire remet sous le même nom ou des noms différents plusieurs offres ;
  + Si la soumission est déposée après l'heure indiquée au paragraphe 11 des présentes instructions
  + S'il existe une preuve de collusion entre soumissionnaires ;
  + Si le soumissionnaire impose des conditions jugées inacceptables par le Client.
  + S'il est démontré que le plan de charge de l'Entreprise ne lui permet pas d'exécuter les travaux dans les conditions présentées dans l'Offre
  + Le Client peut rejeter toutes les offres si ces dernières ne sont pas conformes ou s’il n’y a pas de concurrence effective. En aucun cas, l’appel d’offres ne sera pas relancé avec le seul but d’obtenir des prix plus bas, sauf au cas où l’offre la plus basse est largement supérieure aux estimations de coût. Si toutes les offres sont rejetées, le client devra examiner les causes justifiant le rejet et envisager de réviser les spécifications ou/et modifier le projet avant de lancer de nouveaux appels d’offres.

### Evaluation et comparaisons des offres

Sur les 100 points de note de soumission, les offres techniques sont notées à 80 points et les offres financières contre 20 points.

Seules les offres reconnues conformes seront évaluées. Une offre conforme est une offre qui respecte les conditions de constitutions (offre techniques, offre financière et clé USB avec tous les documents demandés) et d’emballage (nombre d’enveloppe, mention sur chaque enveloppe et anonymat enveloppe externe) puis le respect de la date et heure limite de dépot.

Le choix de l’attributaire se fera sur la base des offres techniques et financières. Le marché sera attribué au soumissionnaire qui présentera plus de garantie sur le plan technique et financier pour l’exécution du marché.

**L’évaluation des offres se déroule en deux temps :**

* 1. L’évaluation de l’offre technique est achevée avant l’ouverture et la comparaison des offres financières.
  2. L’offre financière ne sera ouverte que pour les soumissions qui auront reçu la note technique minimale de 70 sur 100 (soit 56 sur 80) pour ce qui est de l’évaluation des offres techniques. L’offre technique est évaluée sur la base de son degré de réponse à la Mission (TDR). Lors d’une deuxième étape, les offres financières de tous les prestataires ayant obtenu la note technique minimale de 70 sur 100 (soit 56 sur 80) lors de l’évaluation techniques seront comparées. La note financière sera calculée selon la formule suivante :

Note financière soumissionnaire A = (Offre la moins disante /offre financière de

A) x 20

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu le cumul de note

(technique et financière) le plus élevé sachant que la note technique sera **sur 80** et

la note financière **sur 20**

La proposition financière la moins-disante (Fm) recevra une note financière (NF)

de 20 points. La formule suivante sera utilisée pour le calcul des autres notes

financières : NF = 20 x Fm/F (F étant le prix de la proposition financière considérée).

* 1. Enfin, les propositions seront classées en fonction de leur note Générale (NG) selon NG = Nt + Nf

**NB :**

* **Cette méthode peut être revue ou adaptée ou améliorée si nécessaire**
* **La note minimale de 70 sur 100 (soit 56 sur 80) nécessaire à la présélection peut être revue à la hausse ou à la baisse suivant la tendance des notes**

### Critères de l’évaluation des dossiers

Les candidatures reçues seront évaluées sur la base des critères suivants :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Désignation des critères**  **d’évaluation** | **Sous-critère d’évaluation** | **Points attribués** | **Note partielle ou totale**  **attribuable** |
| **01** | **Dossier de soumission** | ***Présentation de la soumission***   * Intercalaires (1 pt) * Clarté et lisibilité (2 pts) * Pagination (1 pt) * Respect de l’ordre des pièces du DAO (1pt) | ***(5 pts)*** | **(5 points)** |
| **02** | **Matériel du chantier** *(la liste de matériel exigé peut être étoffée à volonté)* | **Matériel**   * (01) lot d’équipement de prospection   géophysique complet (1 pt)   * (01) atelier de forage complet (1,25 pt) * (01) servicing complet pour développement et pompage d’essai de débit (1 pt) * (01) camion grue (1 pt) * (02) camions-bennes basculantes (1,5 pts : 0,75 pt/camion) * (01) Véhicule de liaison (0,5 pt) * (02) bétonnière de capacité 350 litre minimum (01pt : 0,5 pt/bétonnière) * (02) vibreurs (1,5 pt : 0,75 pt/vibreur) * 04 Tank de stockage d’eau (01pt : 0,25 pt/Tank) * 01 Lot de petits matériels (0,25 pt) | ***(10 pts)*** | **(10 points)** |
| **03** | **Qualification et compétence du personnel**  **d’exécution** | * 01 foreur (sondeur), ouvrier spécialisé (attestation de travail, 10 ans d’expérience générale) (0,5 pt) * 01 chef d’équipe développement et pompage ouvrier spécialisé (attestation de travail, 10 ans d’expérience générale) (0,5 pt) * 01 aide foreur, ouvrier spécialisé (attestation de travail, 5 ans d’expérience générale) (0,5 pt) * 01 mécanicien (CAP mécanique, 10 ans   d’expérience générale) (0,5 pt)   * 01 électromécanicien (BEP électromécanique ou équivalent, 5 ans d’expérience générale) (0,5 pt) * 02 maçons, ouvriers spécialisés (attestation de travail, 10 ans d’expérience générale) (1 pt) * 02 Ferrailleurs, ouvriers spécialisés (attestation de travail, 5 ans expérience générale) (1 pt) * 01 Plombier (attestation de travail, 5   ans d’expérience générale) (0,5 pt) | ***(5 pts)*** | **(5 points)** |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Désignation des critères**  **d’évaluation** | **Sous-critère d’évaluation** | **Points attribués** | **Note partielle ou totale**  **attribuable** |
| **04** | **Qualification et compétence du personnel d’encadrement** *(la liste de personnel exigé peut être étoffée à volonté)* | * 1. ***– (01) Conducteur des travaux : ingénieur du génie rural, hydraulique ou génie civil (BAC+5 ans et 10 ans d’expérience générales)***      + Diplôme : conforme (1 pt) non conforme (0 pt)      + Expérience générale (1 pt)      + Expériences similaires : au moins 4 projets (2 pts : 0,5 par projet)   ***4.2 – (02) Chefs de chantier : technicien supérieur du génie rural, génie civil ou hydraulique (BAC+ 2 ans et 10 ans d’expérience générale)***   * Diplôme : conforme (1 pt) non conforme (0 pt) * Expérience générale (1 pt) * Expériences similaires : au moins 2 projets (1 pts : 0,5 par projet)   ***4.3 – 01 Géophysicien ou hydrogéologue (BAC+ 5 ans et 10 ans d’expérience générale)***   * Diplôme : conforme (0,5 pt) non conforme * (0 pt) * Expérience générale (0,5 pt) * Expériences similaires : au moins 4 projets (1 pts : 0,25 par projet)   ***4.4 – 01 Topographe (BEP), 10 ans***  ***d’expérience générale***   * Diplôme : conforme (0,25 pt) non conforme (0 pt) * Expérience générale (0,25 pt) * Expériences similaires : au moins 2 projets (0,5 pt : 0,25 par projet) | ***(4 pts)***  ***(3 pts)***  ***(2 pt)***  ***(1 pt)*** | **(10 points)** |
|  |  | ***Travaux similaires (travaux de***  ***réalisation d’AEPS, PEA, forages pastoraux et maraichers avec système d’exhaure solaire)*** | ***(10 pts)*** |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Désignation des critères**  **d’évaluation** | **Sous-critère d’évaluation** | **Points attribués** | **Note partielle ou totale**  **attribuable** |
| **05** | **Expériences du soumissionnaire** | * 08 expériences (10 pts : 2,5 pts par expérience) |  | **(20**  **points)** |
| ***NB : Pour chaque expérience***   * Copie légalisée d’attestation de bonne fin d’exécution ou copie légalisée PV de réception * Copie légalisée 1ère et dernière pages (comportant les signatures et cachets), du contrat * Fiche de description du projet |  |
| **06** | **Méthodologie et planning** | * + ***– Installation, organisation et désinstallation du chantier*** * Organigramme de direction du chantier avec noms, qualifications et fonctions des divers agents (01pt) * Logistique (01pt) * Plan de situation et d’aménagement de la base (02pts) * Fonctionnement et suivi de chantier (organisation propre et conventions interentreprises) (02pts) * Gestion environnementale et sociale (01pt) * Gestion de la sécurité et d’hygiène (casques, bottes, boîte à pharmacie, signalisation, périmètre de sécurité, mesures sanitaires, entretien de chantier, gestion des déchets, etc.) (01pt) * Démobilisation de la base de chantier (01pt)   ***6.2– Programme de mobilisation***   * Liste des intervenants (Nom et prénom, qualifications, poste, responsabilité) (01pt) * Ressources matériel (quantité, caractéristiques, état, durée d’utilisation etc.) (01pt) * Plan d’approvisionnement (matériaux, quantités, caractéristiques, provenance, moyens de transports) (01pt) * Calendrier de mobilisation du personnel, (01pt) * Calendrier de mobilisation du matériel (01pt) * Calendrier d’approvisionnement matériaux (01pt)   ***6.3 –Paquet Technique d’Exécution (PTE)***   * Observations sur les pièces graphiques (01pt) * Descriptif des procédés d’exécution (05pts) * Organisation du contrôle interne et Plan d’assurance-qualité (01pt)   ***6.4 – Programme opérationnel de construction***   * Planning des travaux en cohérence avec le DAO et décliné en étapes (2,5 pts)   Plan d’exécution financière (2,5pts)  ***6.5 – Plan de désengagement***   * Réceptions (01pt) * Suivi de fonctionnement, (01pt)   Dossier d’ouvrage exécuté (DOE) (01pt) | ***(09 pts)***  ***(06pts)***  ***(07pts)***  ***(05 pts)***  ***(03 pts)*** | (**30 points)** |

### Evaluation des offres financières

Les offres financières seront évaluées selon les principes spécifiques ci-après :

* En cas d'omissions, d'éléments non autorisés ou d'erreurs arithmétiques, les offres financières seront ajustées ou corrigés pour les rendre comparables
* Les corrections des montants d’offres se feront comme ci-après :

Les montants en lettre des prix unitaires du bordereau des prix unitaires primeront sur les montants en chiffre des prix unitaires du devis quantitatif et estimatif en cas de divergence entre ces deux documents.

### NB : Si un soumissionnaire n'accepte pas les corrections apportées, sa proposition sera rejetée.

* + - 1. Les offres considérées conformes seront vérifiées par le Client pour toute erreur arithmétique de calcul. Tous les éléments manquants dans des cas individuels seront ajoutés, et cela se fera sur la base de la proposition financière la plus coûteuse ouverte. Les erreurs arithmétiques seront rectifiées sur la base suivante : en cas de divergence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire et la quantité, le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé.
      2. Le soumissionnaire le moins-disant se voit attribuer la note financière maximale de 30. La note financière des autres soumissionnaires sera déterminée suivant la formule ci-après :

Note financière : Nf = 30 x (C0 / C) où :

Nf = points attribués pour l’offre financière en cours d'évaluation

C0 = Montant corrigé de l’offre la moins-disant C = Montant corrigé de l’offre à noter

* + - 1. Les offres financières seront vérifiées par le comité d'évaluation pour apprécier leur conformité, déceler les éléments non autorisés, les omissions et les erreurs arithmétiques, en utilisant le tableau ci-après :

**Tableau d’évaluation de l’offre financière**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°**  **d’ordr**  **e** | **Nom du**  **soumission naire** | **Montant**  **d’offres** | **Elément**  **non autorisé** | **Elément s omis ?** | **Erreurs**  **arithmétiq ues ?** | **Montant corrigé** | **Points attribués**  **/ 20** |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |

### Comparaison des notes totales d’évaluation des offres

Pour obtenir la note globale N d’évaluation, les notes technique et financière seront additionnées. Le soumissionnaire retenu doit être celui qui a obtenu la note de soumission

N = Nt + Nf la plus élevée, où :

Nt : Note technique de l’offre évaluée.

Nf : Note financière de l’offre évaluée

Les résultats de l’évaluation des offres sont présentés suivant le tableau de comparaison des offres ci-après :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°**  **d’ordre** | **Nom du soumissionnaire** | **Note techniqu**  **e** | **Note financière** | **Note totale** | **Rang** |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

### Offres anormalement basses ou élevées

### Négociations et passation du marché

1. **Principes d’attribution de marché**

Le Maître d’ouvrage Délégué (SNV-Mali) attribuera le contrat au soumissionnaire dont l’offre aura été considérée conforme pour l’essentiel au dossier d’appel d’offres et qui aura offert le prix évalué économiquement la plus avantageuse en fonction des critères exprimés en termes monétaires et jugée substantiellement conforme au Dossier d’Appel d’Offre, à condition que le soumissionnaire ait la capacité et les ressources nécessaires pour effectivement remplir les termes du contrat.

### Modalités de négociation

Après approbation des résultats de l'évaluation des offres, le Maître d’ouvrage Délégué peut avant d'attribuer le contrat, engager des négociations dans l’ordre croissant de classement des soumissionnaires arrivés en tête de classement. En cas d’échecs successifs jusqu’au soumissionnaire classé au troisième rang, la procédure de passation de marché est arrêtée pour être reprise après une révision du Dossier d’Appel d’offres.

La consistance des négociations ne sera pas liée aux prix unitaires de l’entreprise.

### Consistance des négociations

Les négociations contractuelles serviront à définir les travaux, clarifier les éléments peu clairs des offres (techniques et financières) et discuter pour convenir des conditions définitives du contrat. Les négociations auront comme principal but :

* 1. Une définition et une clarification des obligations contractuelles ;
  2. une quantification et une facturation objectives des travaux dans l’intérêt des deux parties ;
  3. une analyse concertée sur la charge de travail de l’entreprise pour s’assurer de l’exécution des travaux dans le délai imparti. En cas de doute, la SNV peut exiger de l’autre partie des garanties supplémentaires et faire inscrire leur nature et leur consistance dans le Procès-Verbal de négociation.

### Lieux de négociation et participants

Les négociations contractuelles peuvent avoir lieu dans les bureaux de SNV*/*Mali à Bamako, par vidéoconférence / conférence téléphonique, par e-mail, en séance présentielle ou tout autre moyen propice. Les personnes suivantes participeront aux négociations : une personne dûment autorisée du soumissionnaire retenu, deux représentants du projet MOPSS dont le PA, son assistant ou un financier dûment mandaté par la SNV-Mali. Le soumissionnaire retenu ne recevra aucun remboursement pour sa participation aux négociations contractuelles.

### Attribution de marché

En cas de succès de négociation et avant l’expiration de la période de validité des offres prescrite par le Client, ce dernier notifiera à l’attributaire du contrat que son offre, éventuellement corrigée a été retenue et acceptée. Cette "Lettre d’Acceptation" précisera le montant que le Client paiera à l’entrepreneur pour l’exécution, les dates de démarrage et d’achèvement des travaux à spécifier par le contrat (ce montant sera appelé "Montant du Contrat"). Parallèlement, le client enverra aussi à l’attributaire la lettre de marché accompagnée de tous les accords passés entre les deux parties. L’attributaire devra signer la lettre de marché dans un délai de cinq (5) jours après réception de ce dernier, l’accompagner de tous les documents annexes et le renvoyer au Client.

### Notification de rejet de soumissions.

Une fois l’attributaire informé, et après la conclusion des négociations du contrat, le Maître d’ouvrage Délégué notifiera aux autres candidats le rejet de leurs soumissions. A la demande des soumissionnaires, elle peut les informer des principales faiblesses de leur proposition sans pour autant divulguer les détails sur la décision d'attribution du marché. Les soumissionnaires dont les propositions financières n'ont pas été évaluées se verront restituer leurs offres financières non ouvertes. Il n'y aura aucun droit d'appel pour les soumissionnaires au-delà des droits prévus par les lois.

### Conditions particulières d’exécution du marché

1. **Régime fiscal**

Le marché est soumis au régime fiscal de droit commun en vigueur au Mali. Suivant l’accord de financement du MOPSS, le marché est exonéré de droits et taxes, à l’exception des impôts sur le revenu, les impôts locaux, et la retenue sur les montants payés aux prestataires de services. Sont par ailleurs exonérés de Taxe sur la Valeur Ajoutée, les services, matériels, équipements, fournitures et tous autres produits acquis sur place. L’entrepreneur est toutefois tenu de faire enregistrer à ses frais le marché avant de prétendre jouir des dispositions contractuelles.

### Acteurs intervenants

Les acteurs participant à la gestion du marché sont : les Mairies et Préfectures de la commune de Loulouni en tant que Maîtres d’ouvrages ; SNV-Mali en tant que Maître d’ouvrage délégué, les représentants des OPR (AOPP, APESS, ROPPA, RBM et URFBV).

### Personnel et matériel

Sauf cas de force majeure constatée par les deux parties, la proposition du personnel par l’offre technique acceptée doit rester ferme pour être déployé dans le projet. Tout remplacement de personnel peut entrainer une réévaluation des offres. En tout état de cause, tout remplacement de personnel doit être justifié et recueillir l'approbation écrite préalable du Maître d’ouvrage Délégué. Suivant le même principe, un changement de matériel ne sera accepté que lorsque la qualité et la fonction caractéristiques du nouveau matériel proposé en remplacement sont meilleures.

### Dossier Général d’Exécution des Travaux (DGET)

Les travaux seront exécutés sur la base d’un dossier général d’exécution des travaux qui comportera en plus de la méthodologie d’exécution proposée par l’entreprise, les directives spécifiques de maîtrise d’œuvre et les éventuelles conventions interentreprises.

### Délai d’exécution et pénalité de retard

Le délai d’exécution des travaux est indiqué au paragraphe 1.3 du présent dossier d’appel d’offres. Ce délai dont l’utilisation sera déclinée sous forme de planning à barre, courra à partir de la date de démarrage indiqué par l’ordre de service adressé à l’Entrepreneur Attributaire du marché, et en tout cas, une semaine au plus tard après la signature du marché. L’entrepreneur est tenu au respect du planning approuvé par le maître d’ouvrage délégué. En cas de retard avec un taux de consommation de délai supérieur de 20 points au taux d’exécution physique, le marché peut être résilié après une mise en demeure. L’exécution de travaux hors délai est passible d’une pénalité journalière de retard fixée à 1/2000ième du montant du marché actualisé.

### Montant de marché et paiements

Quel que soit le type de marché tel qu’indiqué au paragraphe 4.6 du présent dossier d’appel d’offres, le montant du contrat est supposé comprendre tous coûts de mise en œuvre des travaux. Les paiements seront effectués par acomptes sur travaux et sur 70% d’approvisionnement réceptionnés. Les règlements au profit de l’Entrepreneur au titre du marché se feront en francs CFA par crédit du compte de marché désigné par ce dernier dans le contrat.

### Avance de démarrage

A sa demande, une avance de 20% couverte à 100% par une garantie bancaire sera accordée à l’Entrepreneur.

Le soumissionnaire retenu est astreint aux garanties sous forme de retenues à la source ainsi que ci-après :

* 1. Une retenue pour garantie de bonne fin d’exécution couvrant la durée d’exécution des travaux. Le montant de cette retenue représentant 10% du montant du marché initial et ses avenants est entièrement libéré par suite de la réception provisoire sans réserve des travaux ;
  2. Une retenue pour garantie de bonne tenue des ouvrages réalisés durant la période de garantie de douze (12) mois comptés à partir de la date de réception provisoire sans réserve des travaux. Le montant de cette retenue représentant 10% du montant du marché initial et ses avenants est entièrement libéré par suite de la réception définitive sans réserve des travaux.

### Réceptions des travaux

Les réceptions des travaux impliqueront les représentants des acteurs impliqués dans la gestion des marchés du programme MOPSS et cités ci-avant au paragraphe 8.2. L’Entrepreneur informera par écrit le Maître d’ouvrage Délégué de l’achèvement des travaux et sollicitera par la même occasion la réception provisoire des travaux. La réception définitive se fera aussi sur demande écrite de l’Entrepreneur adressé au Maître d’ouvrage Délégué après douze (12) mois échus à compter de la date de réception provisoire sans réserve des travaux.

### Annulation de la procédure d’appel d’offre

Le Maître d’ouvrage Délégué peut annuler la procédure d'appel d’offres, avant l'attribution du marché, sans pour autant engager sa responsabilité vis-à-vis des soumissionnaires, et nonobstant le stade des procédures conduisant à la conclusion du contrat, si :

* Le projet a été annulé ;
* Les circonstances sous-jacentes à l'appel d’offres ont considérablement changé;
* Aucune offre ne satisfait aux critères d'attribution du marché ;
* La concurrence est insuffisante ;
* Les conditions d'une concurrence loyale n'ont pas été respectées ;
* Les offres de prix sont manifestement déraisonnables et / ou dépassent les ressources financières affectées au marché. Dans ce cas, le Maître d’ouvrage Délégué peut, comme alternative à un nouvel appel d’offres, entamer des négociations avec le soumissionnaire retenu pour tenter d'obtenir une offre satisfaisante.

En cas d'annulation de la procédure d'appel d’offres, les soumissionnaires ont juste droit à en être informés par écrit par le Maître d’ouvrage Délégué. Cependant, ces derniers ne peuvent en aucune manière prétendre à une quelconque compensation.

**CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES AEPS**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES | | | | |
| N° | Désignation | Unité | Prix unitaire en chiffre | Prix unitaire en lettre |
| I | INSTALLATION DE CHANTIER - FRAIS GENERAUX |  |  |  |
| I.1 | Amenée, installation du chantier y compris aménagement des endroits pour stockage des matériaux et du matériel, baraquements servant de bureau, panneau de chantier, repli du matériel et tous les frais généraux de l'entreprise. | FF |  |  |
| I.2 | Etudes techniques d'exécution (plans d'exécution des ouvrages) | FF |  |  |
| I.3 | Etablissement de plans de recollement des ouvrages exécutés | FF |  |  |
| II | OUVRAGE DE CAPTAGE- EQUIPEMENTS ELECTROMECANIQUES |  |  |  |
| II.1 | Exécution de forage à gros débit (au moins 5m3/h) comprenant sondage géophysique, foration, développement de forage, pompage d'essai (par palier, longue durée), analyse de l'eau (physico-chimique et bactériologique, avec arsenic et fluor) y compris toutes sujétions | U |  |  |
| II.2 | Fourniture et pose d'une station photovoltaïque de 1750 WC (plate forme, 07 panneaux photovoltaïque de 250 WC dont 01 module pour l'éclairage) avec câbles électriques et grillage avertisseur, lampes 12V, batterie et interrupteur horaire, chargeur 12V, coffret électrique équipé, accessoires, mise à la terre du local, clôture grillagée, etc... y compris toutes sujétions | ENS |  |  |
| II.3 | Equipement du forage en tuyau PVC 6'' et fourniture, pose et raccordement d'électropompe immergée solaire de 5 m3/h HMT 60 m y compris câble de sécurité en acier inoxydable, essais de marche et toutes sujétions | U |  |  |
| II.4 | Equipement du forage en tuyau PVC 6'' et fourniture, pose et raccordement d'une pompe volonta avec moteur électrique avec tous les accessoires nécessaires au couplage pompe/moteur, essais de marche et toutes sujétions. | U |  |  |
| II.5 | Fourniture, pose et raccordement d'une colonne montante de type Foraduc (flexible) DN 50 (inoxydable). | ML |  |  |
| II.6 | Fourniture, pose et raccordement d'une armoire électrique étanche d'automatisme équipée pour l’alimentation, la commande et l'asservissement de l'électropompe immergée du forage, y compris toutes sujétions | U |  |  |
| II.7 | Fourniture, pose et raccordement de sonde de détection de niveau, y compris toutes sujétions | U |  |  |
| II.8 | Fourniture, pose et raccordement d'équipements hydromécaniques (ventouse, coudes M/F, bride ronde filetée, compteur, clapet anti-retour, manomètre, pressostat, vanne, robinet de prise d'échantillon …) dans la tête de forage y compris butée et support. | ENS |  |  |
| **III** | **CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DU CHÂTEAU D'EAU** |  |  |  |
| III.1 | Fourniture et pose d'un château métallique de 5 m3 et de hauteur 5 m sous cuve y compris l'ensemble des canalisations (DN80) d'alimentation, de distribution, de vidange, trop plein etc., l'ensemble des pièces de raccordement selon le plan joint (té, coude et toutes sujétions); peinture alimentaire à l'intérieur du château, béton armé dosé à 350 kg/m3 pour semelle; clôture grillagée fermant à clé et toutes les investigations géotechniques et notes de calculs de ferraillage | ENS |  |  |
| III.2 | Plus-value pour 1 ml supplémentaire de hauteur sous cuve. | U |  |  |
| III.3 | Fourniture, pose et raccordement d'un pressostat double seuil et d'un robinet flotteur sur le château d'eau pour l'asservissement et le contrôle de la surpression, y compris toutes sujétions. | U |  |  |
| IV | CONDUITES ET ACCESSOIRES : Fourniture et pose de la conduite y compris fouille pour tout type de terrain, fourniture et pose de lit de sable, grillage avertisseur bleu, remblai, mise en place de bornes de repérage de la conduite et toutes sujétions |  |  |  |
| IV.1 | Conduite en PVC 75 PN 16 (refoulement) | ML |  |  |
| IV.2 | Conduite en PVC 40 PN 10 y compris la fourniture et pose de pièces spéciales (coudes, tés, réduction, ..) et accessoires en foute ou PVC y compris massif de butée et toutes sujétions | ML |  |  |
| IV.3 | Plus-value pour fouille en terrains dur tous diamètres confondus | ML |  |  |
| **V** | **OUVRAGES ANNEXES ET PRESTATIONS DIVERSES** |  |  |  |
| V.1 | Abreuvoirs | U |  |  |
| V.2 | Branchement pour alimentation des points de déserte y compris l'ensemble de la tuyauterie, pièces de raccordements, compteur, vanne et robinetterie, massif en béton, … prise en charge sur la conduite de distribution et toutes sujétions | U |  |  |
| V.3 | Local gardien | ENS |  |  |
| V.4 | Epreuves de débit de conduites, essai général, désinfection et rinçage du réseau. | FF |  |  |
| V.5 | Rinçage et désinfection du réseau | FF |  |  |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | CADRE DE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF | | | | |
| **N°** | **Désignation** | | **Unité** | **Quant.** | **P. U** | **Montant** |
| **I** | **INSTALLATION DE CHANTIER - FRAIS GENERAUX** | |  |  |  |  |
| I.1 | Amenée, installation du chantier y compris aménagement des endroits pour stockage des matériaux et du matériel, baraquements servant de bureau, panneau de chantier, repli du matériel et tous les frais généraux de l'entreprise. | | FF | 1.00 |  |  |
| I.2 | Etudes techniques d'exécution (plans d'exécution des ouvrages) | | FF | 1.00 |  |  |
| I.3 | Etablissement de plans de recollement des ouvrages exécutés | | FF | 1.00 |  |  |
| **II** | **OUVRAGE DE CAPTAGE- EQUIPEMENTS ELECTROMECANIQUES** | |  |  |  |  |
| II.1 | Exécution de forage à gros débit (au moins 5m3/h) comprenant sondage géophysique, foration, développement de forage, pompage d'essai (par palier, longue durée), analyse de l'eau (physico-chimique et bactériologique, avec arsenic et fluor) y compris toutes sujétions | | U |  |  |  |
| II.2 | Fourniture et pose d'une station photovoltaïque de 1750 WC (plateforme, 07 panneaux photovoltaïque de 250 WC dont 01 module pour l'éclairage) avec câbles électriques et grillage avertisseur, lampes 12V, batterie et interrupteur horaire, chargeur 12V, coffret électrique équipé, accessoires, mise à la terre du local, clôture grillagée, etc.… y compris toutes sujétions | | ENS |  |  |  |
| II.3 | Equipement du forage en tuyau PVC 6'' et fourniture, pose et raccordement d'électropompe immergée solaire de 5 m3/h HMT 60 m y compris câble de sécurité en acier inoxydable, essais de marche et toutes sujétions | | U |  |  |  |
| II.4 | Equipement du forage en tuyau PVC 6'' et fourniture, pose et raccordement d'une pompe volonta avec moteur électrique avec tous les accessoires nécessaires au couplage pompe/moteur, essais de marche et toutes sujétions. | | U |  |  |  |
| II.5 | Fourniture, pose et raccordement d'une colonne montante de type Foraduc (flexible) DN 50 (inoxydable). | | ML |  |  |  |
| II.6 | Fourniture, pose et raccordement d'une armoire électrique étanche d'automatisme équipée pour l’alimentation, la commande et l'asservissement de l'électropompe immergée du forage, y compris toutes sujétions | | U |  |  |  |
| II.7 | Fourniture, pose et raccordement de sonde de détection de niveau, y compris toutes sujétions | | U |  |  |  |
| II.8 | Fourniture, pose et raccordement d'équipements hydromécaniques (ventouse, coudes M/F, bride ronde filetée, compteur, clapet anti-retour, manomètre, pressostat, vanne, robinet de prise d'échantillon …) dans la tête de forage y compris butée et support. | | ENS |  |  |  |
| **III** | **CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DU CHÂTEAU D'EAU** | |  |  |  |  |
| III.1 | Fourniture et pose d'un château métallique de 5 m3 et de hauteur 5 m sous cuve y compris l'ensemble des canalisations (DN80) d'alimentation, de distribution, de vidange, trop plein etc., l'ensemble des pièces de raccordement selon le plan joint (té, coude et toutes sujétions) ; peinture alimentaire à l'intérieur du château, béton armé dosé à 350 kg/m3 pour semelle ; clôture grillagée fermant à clé et toutes les investigations géotechniques et notes de calculs de ferraillage | | ENS |  |  |  |
| III.2 | Plus-value pour 1 ml supplémentaire de hauteur sous cuve. | | U |  |  |  |
| III.3 | Fourniture, pose et raccordement d'un pressostat double seuil et d'un robinet flotteur sur le château d'eau pour l'asservissement et le contrôle de la surpression, y compris toutes sujétions. | | U |  |  |  |
| **IV** | **CONDUITES ET ACCESSOIRES : Fourniture et pose de la conduite y compris fouille pour tout type de terrain, fourniture et pose de lit de sable, grillage avertisseur bleu, remblai, mise en place de bornes de repérage de la conduite et toutes sujétions** | |  |  |  |  |
| IV.1 | Conduite en PVC 75 PN 16 (refoulement) | | ML | 30 |  |  |
| IV.2 | Conduite en PVC 40 PN 10 y compris la fourniture et pose de pièces spéciales (coudes, tés, réduction, ..) et accessoires en foute ou PVC y compris massif de butée et toutes sujétions | | ML | 100 |  |  |
| IV.3 | Plus-value pour fouille en terrains dur tous diamètres confondus | | ML |  |  |  |
| **V** | **OUVRAGES ANNEXES ET PRESTATIONS DIVERSES** | |  |  |  |  |
| V.1 | Abreuvoirs | | U | 3 |  |  |
| V.2 | Branchement pour alimentation des points de déserte y compris l'ensemble de la tuyauterie, pièces de raccordements, compteur, vanne et robinetterie, massif en béton, … prise en charge sur la conduite de distribution et toutes sujétions | | U | 4 |  |  |
| V.3 | Local gardien | | ENS | 1 |  |  |
| V.4 | Epreuves de débit de conduites, essai général, désinfection et rinçage du réseau. | | FF | 1 |  |  |
| V.5 | Rinçage et désinfection du réseau | | FF | 1 |  |  |
|  | **TOTAL GENERAL** | |  |  |  |  |